

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - Libre circulation des personnes - Politique d'immigration - Politique d'asile - Coopération policière et judiciaire en matière pénale
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>D'une part, permettre une bonne connaissance des textes, de la jurisprudence et des pratiques dans le domaine de la libre circulation des personnes dans et vers l'Union européenne ; d'autre part, sur ces bases, ouvrir à la réflexion pour les défis du futur.</p> <p>1 Faire acquérir par les étudiants la maîtrise des principaux ressorts de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la coopération policière et judiciaire en matière pénale.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit ou oral.
Contenu	Le cours a pour objectif de faire acquérir par les étudiants la maîtrise des principaux ressorts de l'action de l'Union européenne dans les domaines couverts par le Titre VI du Traité sur l'Union européenne: liberté, justice, sécurité (politique migratoire en lien avec la libre circulation des personnes, coopération policière et judiciaire en matière civile et pénale).
Faculté ou entité en charge:	EURO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation interdisciplinaire en études européennes (horaire décalé)	EUHD2MC	5		